



HAL
open science

Porte-paroles ouvriers et construction de la classe ouvrière autour de la révolution de 1848

Samuel Hayat

► **To cite this version:**

Samuel Hayat. Porte-paroles ouvriers et construction de la classe ouvrière autour de la révolution de 1848. Le porte-parole. Fondements et métamorphoses d'un rôle politique, Presses du Septentrion, 2022, 9782757437148. hal-03239127

HAL Id: hal-03239127

<https://hal.univ-lille.fr/hal-03239127>

Submitted on 19 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre 4. Porte-paroles ouvriers et construction de la classe ouvrière autour de la révolution de 1848

Samuel Hayat

Le problème de la représentation symbolique des groupes sociaux, en particulier dominés, c'est-à-dire de la manière dont ils sont produits et perçus dans l'espace social, est indissociable de celui des pratiques de représentation de ces groupes (Williams, 2000 ; Young, 2000 ; Mansbridge, 2013). Si la représentation ne saurait s'y réduire, on peut parmi ces pratiques isoler celles qui relèvent du porte-parolat, c'est-à-dire des activités d'énonciation par lesquelles des personnes parlent au nom de ces groupes (Bourdieu, 1984a ; Saward 2010; Dutoya et Hayat, 2016). À côté des formes institutionnalisées de représentation mises en place au sein de l'appareil d'État des gouvernements représentatifs (Manin, 1996), voire contre elles, sont apparues dès la fin du XVIII^e siècle en Europe des personnes prétendant porter la parole de groupes définis par la commune situation sociale de leurs membres plutôt que par l'engagement dans une démarche formelle d'organisation et d'autorisation de mandataires. L'idée que l'on puisse parler au nom d'un groupe n'est alors pas nouvelle, et le fonctionnement de la représentation dans les mondes médiéval et moderne s'appuyait largement sur lui (Ginzburg, 1991; Hoffmann, 2003; Sintomer, 2013; Podlech, 2014; Christin, 2014; Hayat, Péneau, et Sintomer, 2020). Cependant, ce phénomène change de sens, dans les gouvernements représentatifs, avec l'avènement au moins juridique de sociétés d'individus, où les communautés (les *universitates*) perdent souvent leur puissance et leur autonomie au profit de l'État. Dans ces conditions, la prise de parole au nom des groupes sociaux est devenu un élément crucial du processus de différenciation symbolique de ces groupes (Bourdieu, 1984b; Offerlé, 1994).

Au moment de la Révolution française, c'est en particulier au nom des femmes et des esclaves, deux catégories initialement exclues du grand mouvement d'égalisation des droits, que des porte-paroles parfois autoproclamés, parfois désignés par leurs pairs, entrent dans l'arène politique (Scott, 1998; Piquet, 2002; Fauré, 2006). Cependant, au XIX^e siècle, en Europe, c'est largement autour d'un autre groupe, la classe ouvrière, que se sont cristallisés les débats autour de la représentation des groupes dominés, et donc des règles valides de nomination et d'action de porte-paroles de ces groupes. Et c'est à propos de ce groupe que des auteurs, Karl Marx en tête, ont commencé à saisir le rôle actif des porte-paroles dans la constitution même des groupes au nom desquels ils parlent (Marx 2002) – et, dans le cas de Marx, à participer à ce processus. Le propos de ce texte est de rendre compte du rôle des porte-paroles ouvriers de la classe ouvrière dans la construction de cette classe, en se concentrant sur une étape cruciale, la révolution de 1848. Par porte-paroles ouvriers de la classe ouvrière, on entendra les personnes qui non seulement disent parler au nom de la classe ouvrière, mais qui le font à partir de la revendication d'une appartenance à cette classe. Il n'est en effet pas nécessaire de faire partie d'un groupe social pour parler en son nom : dans les années 1830, en France, de nombreux groupes, notamment socialistes mais aussi républicains, commencent à parler au nom de « la classe la plus nombreuse et la plus pauvre » (*Doctrine de Saint-Simon. Exposition. Première année. 1828-1829* 1830, 54), c'est-à-dire de ce que l'on se met à appeler alors le « prolétariat ». Mais parmi l'ensemble de ces discours, on peut accorder une attention particulière à ceux qui sont énoncés à partir d'une position de travailleur, reformulée dans l'acte d'énonciation comme appartenance à « la classe ouvrière ». Il s'y joue en effet un processus spécifique : la construction d'outils collectifs et endogènes de représentation de la classe ouvrière, passant par la désignation de porte-paroles internes à cette classe en train de se constituer. Il me semble qu'il y a là un élément central pour comprendre la formation de la classe ouvrière française, un sujet largement discuté dans l'historiographie (Berlanstein, 1992; Magraw, 1992; Kaplan et

Koepp, 1986; Noiriél, 1986; Dewerpe, 1989; Guicheteau, 2014), en contrepoint des travaux sur la formation de la classe ouvrière anglaise (Thompson, 1988; Stedman Jones, 1983), car il est porteur de plusieurs spécificités qui n'ont pas manqué d'intéresser les chercheurs, notamment dans une optique comparatiste (Zolberg et Katznelson, 1986).

Mais au-delà de l'intérêt historiographique, ce processus peut aussi aider à penser un type spécifique de porte-parolat des groupes sociaux, permettant d'aller au-delà de l'alternative entre invisibilité et remise de soi qui caractérise selon Bourdieu la dynamique de la relation entre les membres d'un groupe social et ses porte-paroles (Bourdieu, 1981). Il s'élabore en effet parmi les ouvriers français, autour de la révolution de 1848, une modalité de construction de la classe ouvrière, concurrente à d'autres, appuyée sur l'invention puis la mise en place d'organisations de classe, faites par et pour des ouvriers, à la fois centralisées, symboliquement unifiées et unifiantes de la classe, à visée hégémonique et pourtant ancrées dans la diversité concrète des métiers et des situations locales. Si ces organisations ne survivent pas en tant que telles à l'échec de la révolution de 1848, elles n'en constituent pas moins une piste, à la fois pour les acteurs des mouvements sociaux des décennies suivantes et pour les personnes qui, jusqu'aujourd'hui, les analysent, pour penser des formes collectives et démocratiques de porte-parolat des groupes sociaux dominés.

Le déplacement du porte-parolat du métier vers la classe

Au tournant des XVIII^e et XIX^e siècle, les conditions sont peu propices à l'apparition de porte-paroles ouvriers de la classe ouvrière en France¹. D'abord, il est interdit aux travailleurs de s'associer, depuis la Loi Le Chapelier de 1791 qui, à la suite du décret D'Allarde mettant fin aux corporations d'Ancien Régime, interdit plus généralement toute coalition de travailleurs (Kaplan, 2001; Kaplan et Minard, 2004). Pour les travailleurs, s'unir et se donner des porte-paroles sont interdits. Les conditions économiques non plus ne sont pas favorables : non seulement les journées de travail sont longues (souvent plus de 12 heures), mais c'est un travail très éclaté. Au milieu du XIX^e siècle, les quelque quatre millions d'ouvriers, dont un tiers de femmes, se trouvent répartis entre plus d'un million d'entreprises, soit moins de quatre ouvriers par entreprise en moyenne, et on peut dire que 40 % sont des artisans. Le monde du travail est un monde éclaté, dispersé, dominé par le travail individuel, voire à domicile, peu propice en soi aux regroupements et à la désignation de porte-paroles (Castel 1995). S'il existe une véritable sociabilité populaire, dans la plupart des endroits cette sociabilité s'exerce dans le cadre étroit du métier. On se connaît et on se fréquente entre cordonniers, entre tailleurs, entre boulangers, et les rites de métier occupent une place importante. En conséquence, l'idée même qu'il pourrait exister quelque chose comme une classe ouvrière ou même simplement des travailleurs, sans plus de qualificatif, est presque inexistante, au début du XIX^e siècle : la place de quelqu'un dans les rapports de production est définie par le métier qu'il exerce, par son activité précise, pas par l'appartenance à une classe, encore moins une classe qui serait celle des exploités. L'idée même de porte-paroles ouvriers de la classe ouvrière est donc une idée improbable et même largement impensable dans la France post-révolutionnaire.

Cependant, malgré cela, les choses changent dans les premières décennies du XIX^e siècle, et l'on voit progressivement émerger des lieux, minoritaires, divers, initialement peu coordonnés entre eux, d'où naissent des discours différents, reposant sur l'idée qu'il existe, au-delà des barrières des métiers, une classe ouvrière. Cette idée se développe dans les mondes savants

¹ On utilisera ici le mot « porte-parole » au sens de personne parlant au nom d'un groupe, même si le mot n'est pas utilisé à l'époque : « porte-parole » est presque inusité dans la langue française avant les années 1870. On parle plus volontiers de « porte-voix », mais là encore l'usage est peu courant. Les métaphores biologiques et corporelles, en premier lieu le mot « organe », sont bien plus communes.

(Piguet, 1996; Chevalier, 2002; Geerkens et al., 2019), chez les auteurs socialistes, dans les cercles républicains, mais aussi au sein même du monde du travail. En effet, dans les années 1830-1840, un discours de classe apparaît parmi certains travailleurs, un discours en faveur de l'union ouvrière, tenu par des personnes revendiquant une identité non plus seulement de métier, mais ouvrière, et s'appuyant sur cette identité pour s'instituer en porte-paroles, en interpellant les autorités et l'opinion publique au nom de la classe ouvrière tout entière (Sewell, 1986). La révolution de juillet 1830, qui renverse la monarchie restaurée et installe les libéraux au pouvoir, Louis-Philippe à leur tête, est un déclencheur, car l'état légal se desserre et surtout parce que les ouvriers ont été largement majoritaires sur les barricades, acquérant par-là, au moins à leurs propres yeux, une dignité politique et une légitimité à parler au nom de la classe ouvrière, du prolétariat – ces expressions se répandent alors de plus en plus –, légitimité contrariée par le maintien de leur exclusion du droit de suffrage (Pilbeam, 1991). Les ouvriers qui commencent à prendre la parole publiquement sont d'abord des ouvriers appartenant à des corps d'état, à la condition parfois proche de celle des artisans, habitant dans des grands centres urbains, Paris et Lyon en tête (Rancière, 1981; Sewell, 1983; Moss, 1985; Frobert, 2009; Gribaudo, 2014). Ces ouvriers de métier, en réalité, n'ont jamais totalement cessé de s'organiser. Si la Loi Le Chapelier interdit effectivement les coalitions, des traditions se maintiennent dans les métiers, parfois plus ou moins secrètes, comme le compagnonnage (Truant, 1994), ou officielles, comme dans les prud'hommes de Lyon, instaurés en 1806, qui rassemblent des représentants des fabricants et des chefs d'atelier pour gérer les conflits de l'industrie de la soie (Cottureau, 1987; Frobert et Sheridan, 2014). Dans ces métiers, ces représentants peuvent jouer le rôle de porte-paroles de leur groupe professionnel, vis-à-vis des autorités ou des détenteurs de capitaux, comme cela a lieu parmi les canuts lyonnais (Sheridan, 1981; Cottureau, 1999), qui réclament de longue date le droit de pouvoir négocier le tarif, le prix du travail, avec les fabricants. Pour cela, après la révolution de 1830, certains canuts reformulent leurs revendications de métier dans le langage universel de la Révolution, se présentant comme parlant au nom de tous les exploités, d'un nouveau Tiers-État soumis à une nouvelle aristocratie, une aristocratie bourgeoise (Sewell, 1986). Dans leur journal, *l'Écho de la Fabrique*, dans leurs manifestations, dans les insurrections qu'ils mènent en 1831 et en 1834, ils revendiquent être les porte-paroles non seulement des canuts, mais de la classe ouvrière toute entière, et appellent régulièrement à l'union ouvrière, c'est-à-dire l'union au-delà des barrières de métier (Frobert, 2010).

Au cours de ces années, des travailleurs d'autres métiers prennent la parole au nom de leur profession, voire de la classe ouvrière tout entière. Cela peut être à l'occasion d'une réunion professionnelle : Jules Leroux, frère du socialiste Pierre Leroux, rédige ainsi en 1833 une brochure à l'occasion d'une réunion des typographes pour discuter des moyens de résister à la baisse des tarifs. Dans ce texte, intitulé *Aux ouvriers typographes. De la Nécessité de fonder une association ayant pour but de rendre les ouvriers propriétaires des instruments de travail*, Leroux dépasse le cadre professionnel pour parler au nom de la classe ouvrière tout entière, et proposer l'acquisition collective des instruments de travail comme moyen pour échapper à l'exploitation. Un discours similaire en faveur de l'union ouvrière est tenu la même année par le cordonnier républicain Efrahem, dans le pamphlet *De l'association des ouvriers de tous les corps d'état*. De nombreux ouvriers, souvent investis dans l'organisation de leur métier, prennent ainsi la parole au nom de toute leur classe (Rancière et Faure, 2007). Ils le font en l'absence de toute procédure formelle d'autorisation ou de mandatement, selon une logique de représentation-incarnation, où le porte-parole parle au nom du groupe qu'il représente selon un mécanisme de *pars pro toto* : ouvriers, ils parlent au nom de la classe ouvrière (Sintomer, 2018). On observe donc, au début des années 1830, un déplacement partiel de la prise de parole publique de certains travailleurs. Alors que cette prise de parole se faisait jusque-là principalement au nom d'une identité de métier, et dans un cadre marqué par des relations

internes au métier, elle passe désormais aussi, et parfois surtout, par la mise en avant d'une identité de classe, à destination des autres travailleurs, des autorités ou du public. Ce changement ne passe pas seulement par le langage (Eley, 1992; Cerutti, 1997; Stedman Jones, 2006). Il peut avoir lieu parce que se multiplient aussi les espaces de rencontre entre travailleurs de différents métiers, permettant l'émergence d'une sociabilité populaire interprofessionnelle et de dispositions communes. À Paris, cela passe par une densification du bâti dans les quartiers du centre, où la destruction des biens d'Eglise suite à la Révolution a permis l'émergence d'une véritable fabrique collective, dédiée principalement à la production d'articles de consommation, souvent de luxe (Guillerme, 2012). Cette fabrique collective met en jeu, pour produire un bien donné, des ouvriers de dizaines de métiers différents travaillant dans des conditions largement artisanales, mais interdépendants, ce qui crée des solidarités par-delà les barrières de métier, d'autant que les ouvriers parisiens habitent et occupent les mêmes espaces (Gribaudo, 2014).

Cette sociabilité populaire interprofessionnelle se fait aussi, à Paris comme dans d'autres centres urbains, dans des associations qui ne sont pas typiquement ouvrières, mais qui s'ancrent dans la même société de quartier : les associations républicaines qui fleurissent entre 1830 et 1834 et qui progressivement ciblent les ouvriers, ainsi que les écoles socialistes issues du saint-simonisme puis du fouriérisme. Ces différentes associations, à leur manière, confrontent les travailleurs qui y participent et souhaitent y prendre la parole à la nécessité de reformuler leur identité en des termes qui échappent à l'univers fragmenté des métiers. Qu'il s'agisse de dire son appartenance au « peuple » ou à la « classe ouvrière », la situation d'énonciation dans ces espaces peut avoir tendance à y transformer la *parole d'ouvriers*, au sens d'une parole énoncée par des personnes travaillant à la production industrielle, en une *parole ouvrière*, au sens d'une parole qui s'auto-désigne comme telle, ainsi qu'en témoignent les multiples textes produits par des travailleurs dans ces associations (Rancière et Faure, 2007). Cette homogénéisation relative de l'identité à partir de laquelle les travailleurs prennent la parole va de pair avec la convergence progressive du contenu de leurs revendications autour de l'idée d'union ouvrière. Les ouvriers républicains ou socialistes sont d'autant plus disposés à parler en tant qu'ouvriers – et non plus exclusivement en tant que membres de tel ou tel état ou communauté de métier – que les projets qu'ils défendent visent l'association de tous les ouvriers, dans des espaces où l'association acquiert progressivement le statut de « formule messianique » (Loubère 1959, 422). Ces espaces sont rapidement refermés par le tournant répressif de 1834-1835, qui voit l'interdiction des associations et des journaux républicains. À partir de cette date, tandis que des sociétés secrètes amènent les plus radicaux à la lutte clandestine, restent tolérés quelques journaux et la possibilité de se mobiliser par des pétitions et des banquets, ces derniers jouant le rôle d'associations de substitution, comme sous la Restauration (Robert, 2010).

L'utilisation de ce maigre espace de mobilisation, autour des banquets, donne lieu à une grande campagne pour la réforme électorale au tournant des années 1830 et 1840, dans un moment où la France connaît parallèlement une grande vague de grève. De nouveaux projets se font alors jour pour porter la parole des ouvriers, soit en lien avec des écoles socialistes, comme *La Ruche populaire* ou *La Fraternité*, soit à partir du monde des ouvriers de métier. C'est notamment le cas du journal *L'Atelier*, fondé en septembre 1840, sous-titré « organe des intérêts moraux et matériels des ouvriers » puis à partir de 1844 « organe spécial de la classe laborieuse, rédigé par des ouvriers exclusivement ». Son comité de rédaction est exclusivement composé de travailleurs, appartenant presque tous à des corps d'état, avec une forte représentation des typographes. Partie prenante du mouvement pour la réforme électorale, le journal défend aussi l'association industrielle, sans se référer à une doctrine socialiste en particulier – même si dominant les ouvriers acquis aux idées de l'ancien carbonaro et ancien saint-simonien Philippe Buchez (Cuvillier, 1914). En initiant des enquêtes sur les conditions de vie et de travail des ouvriers, en sollicitant de multiples témoignages et en diffusant des nouvelles des autres mouvements ouvriers européens, le journal s'établit véritablement comme « le porte-parole des

intérêts ouvriers » (Jarrige et Lauricella, 2015, p. 232) durant les années 1840, contribuant à définir, stabiliser et diffuser l'identité ouvrière comme identité politique pertinente. Il n'y a alors pas d'homogénéité dans le contenu mis derrière le signifiant « classe ouvrière » par les différentes personnes qui l'utilisent, du côté du pouvoir, de l'opposition, des socialistes, ou des savants. L'idée même d'association ouvrière est mouvante, y compris parmi ses promoteurs, comme en témoigne l'accueil parfois hostile que reçoit le pamphlet *L'Union ouvrière*, publié en 1843 par la militante socialiste Flora Tristan, qu'elle présente elle-même aux ouvriers en réalisant un tour de France, suivant le chemin des compagnons (Riot-Sarcey, 2016). Mais l'existence de ces débats publics autour de la classe ouvrière, de sa situation et de son avenir contribue à établir dans les représentations sociales l'existence de cette classe et l'idée qu'il est possible de parler pour elle. Alors qu'elle n'était jusqu'au début des années 1830 qu'un objet récent d'investigations savantes, à partir des années 1840, « la spécificité de la "classe ouvrière" était une vérité acceptée dans tous les cercles ouvriers » (Judt, 1986, p. 62) – quitte à s'opposer sur les conditions pour en être un bon porte-parole et sur l'identité et les aspirations qu'il devrait représenter.

L'institutionnalisation du porte-parolat ouvrier en 1848

Si la révolution de 1830 avait fait de la classe ouvrière une question à part entière et si la monarchie de Juillet avait vu l'émergence de personnes parlant au nom de cette classe à partir d'une position d'appartenance à celle-ci, la révolution de 1848 met cette question, pour la première fois, au centre de la politique. Le 24 février 1848, une insurrection, largement menée par des ouvriers parisiens, est victorieuse (Agulhon, 2002 ; Gribaudi et Riot-Sarcey, 2008 ; Hayat 2014 ; Guyver, 2016). Un Gouvernement provisoire est formé par des parlementaires radicaux de l'ancienne assemblée, avec l'adjonction de deux journalistes, Marrast et Flocon, d'un socialiste, Louis Blanc, et d'un ouvrier membre des sociétés secrètes, Albert. Sur la pression des insurgés, le Gouvernement provisoire proclame la République et annonce la tenue d'élections au suffrage universel masculin, sans condition de cens ou de domiciliation, faisant passer le nombre d'électeurs de 246 000 à plus de 9 millions, dont les travailleurs. Dès lors, la classe ouvrière n'est plus seulement reconnue comme classe, elle se trouve reconnue comme pleinement intégrée à la nation, et pour beaucoup cette intégration est la spécificité même de la République au regard des autres régimes. Cette intégration repose pourtant sur une ambiguïté fondamentale, pouvant donner lieu à trois interprétations : les ouvriers peuvent être vus comme des citoyens comme les autres, des citoyens membres d'une classe devant faire l'objet d'une politique spécifique d'émancipation, des citoyens membres d'une classe devant accéder à une représentation spécifique.

Selon la première interprétation, le suffrage universel masculin signifie la dissolution de la classe ouvrière dans l'universalité des citoyens, les ouvriers devenant, par le droit de suffrage, des citoyens comme les autres. C'est le sens de la proclamation du 16 mars 1848 de Lamartine, ministre des Affaires étrangères du Gouvernement provisoire mis en place le 24 février, à l'approche des élections de l'Assemblée constituante au suffrage universel masculin : « À dater de cette loi, il n'y a plus de prolétaires en France » (*Recueil complet des actes du gouvernement provisoire* 1848, 149). Ce sens du mot « prolétaires » n'est alors pas rare : bien qu'il s'articule, chez les saint-simoniens notamment, avec une analyse en termes de classe, le prolétariat renvoie aussi à l'exclusion politique, celle qui frappait les membres de la dernière classe sociale de citoyens à Rome. Dès lors, l'inclusion dans le suffrage universel masculin pouvait suffire à l'abolition du prolétariat en un sens politique. Cette perspective traverse les clivages de classe, et les ouvriers de *l'Atelier*, par exemple, la défendent tout au long de la révolution. Lors de leur premier numéro après la révolution, publié le 27 février 1848, ils changent leur sous-titre pour de « organe spécial de la classe laborieuse » en « organe spécial des ouvriers », et le justifient

par la fin de la condition spécifique de la classe ouvrière : « Ouvriers ! Nous ne sommes plus une classe à part, une classe inférieure. Tout le monde se fait gloire d'être peuple aujourd'hui ; tout le monde est peuple en effet, et demeurera définitivement peuple. »

Si les ouvriers existent toujours, selon les Ateliéristes ils ne forment plus une classe à part, non seulement parce qu'ils ont le droit de suffrage, mais aussi parce que le mot « peuple » a changé de sens. Alors que l'appartenance au « peuple », au sens social du peuple des travailleurs, était jusqu'ici la marque d'une exclusion, d'une infériorité, la révolution en a fait un titre de fierté – et de fait, mettre en avant ses origines populaires, réelles ou non, devient un argument constamment mis en avant dans les professions de foi des élections d'avril 1848 (Déloye, 1999). Tout le monde parlant au nom du peuple, les Ateliéristes jugent ne plus avoir besoin de parler au nom d'une classe désormais triomphante – ce qui ne les empêche pas de continuer à être l'« organe spécial des ouvriers ». Pour beaucoup de républicains, en particulier ceux qui appartiennent à ce que l'on commence à appeler le parti du *National*, du nom du journal principal de cette tendance, si les ouvriers peuvent et doivent intégrer la scène politique, il n'est plus besoin d'y porter spécifiquement leur voix.

Cette interprétation ne fait néanmoins pas l'unanimité, car d'un autre côté, l'intégration de la classe ouvrière au jeu politique est interprétée par certains acteurs comme n'ayant de sens que si elle est complétée par une politique spécifique en faveur de cette classe. L'« abolition du prolétariat », pour reprendre le titre d'un livre de 1842 du républicain socialiste Théophile Thoré doit alors aller de pair avec « l'organisation du travail », titre de la brochure de 1839 d'un autre républicain socialiste, Louis Blanc, membre du Gouvernement provisoire en février 1848. Dans la perspective de ces républicains dits « avancés », souvent proches du journal *La Réforme*, le but n'est pas seulement l'intégration des ouvriers dans l'universalité des citoyens. Il est bien aussi la disparition du prolétariat en tant que classe subalterne, son émancipation économique, ce qui passe souvent par « l'association universelle », défendue notamment par Constantin Pecqueur (Coste, Frobert, et Lauricella, 2017). Cependant, dans cette tâche, il n'est pas nécessairement donné un rôle central à l'action autonome des ouvriers eux-mêmes : les républicains avancés pensent surtout l'émancipation du prolétariat par une réforme sociale d'ampleur, la diffusion de l'instruction, et bien sûr l'inclusion politique des ouvriers comme citoyens. Puisqu'ils défendent l'intérêt du prolétariat, ces républicains peuvent bien, à leurs yeux, se faire les porte-paroles des ouvriers dans l'espace public et les institutions, comme Théophile Thoré, qui se présente à l'Assemblée constituante comme « prolétaire intellectuel » et « ouvrier de la pensée » (*Les Murailles révolutionnaires*, 1856, p. 927). Cette perspective est alors partagée par l'essentiel du mouvement clubiste organisé, notamment autour du Club de la révolution dominé par Armand Barbès et de la Société républicaine centrale d'Auguste Blanqui (Wassermann, 1913). Elle inspire notamment Karl Marx, qui appartient à ce milieu lors de son séjour à Paris et voit dans les clubs « les lieux de conspiration du prolétariat révolutionnaire, [...] une coalition de toute la classe ouvrière contre toute la classe bourgeoise, la création d'un État ouvrier (*Arbeiterstaat*) contre l'État bourgeois » (Marx, 2002, p. 71) . Pour Marx, c'est en particulier vrai de ceux de Blanqui et ses partisans, « les véritables chefs (*Führer*) du parti prolétarien » (Marx, 2017, p. 24). Blanqui avait d'ailleurs répondu, lorsqu'on lui avait demandé sa profession lors de son premier procès, en 1832, qu'il était « prolétaire », puis face au président lui rétorquant « Ce n'est pas là un état » : « c'est l'état de 30 millions de Français qui vivent de leur travail et qui sont privés de droits politiques » (Société des Amis du Peuple, 1832). On voit bien ici l'articulation entre trois ordres de faits dans la définition du prolétariat : c'est un état marqué conjointement par l'exclusion politique et l'appartenance sociale au monde du travail ; cela ne renvoie pas forcément au monde ouvrier entendu comme celui de la production industrielle et des métiers mais bien à la très grande majorité des Français ; et c'est une étiquette dont on peut se revendiquer du moment que l'on appartient à cette très grande majorité. Pour Blanqui ou Marx, il est indubitablement nécessaire pour la classe ouvrière d'être

représentée, ce qui passe notamment par la création d'instances spécifiques et autonomes portant leur voix propre, mais être les porte-paroles du prolétariat ne requiert en rien l'appartenance au monde ouvrier.

Or l'idée selon laquelle la République doit permettre non seulement une parole au nom des ouvriers, mais aussi l'organisation autonome de la classe ouvrière, émerge progressivement, au cours des premiers mois du nouveau régime, parmi certains ouvriers, en particulier des ouvriers de métier. Si l'on a beaucoup insisté, à raison, sur le bourgeonnement que connaissent alors les journaux et les sociétés politiques, ou clubs, qui se créent par centaines dans les premières semaines qui suivent la révolution de 1848 (Amann, 1975 ; Caron, 2004; Ambroise-Rendu, 1999 ; Bouchet et al., 2015 ; Waling, 2016), ce n'est pas le seul espace où apparaît une parole au nom de la classe ouvrière ou du prolétariat. Le desserrement des contraintes légales consécutif à la révolution, tout comme la bonne image dont se trouvent jouir (au moins publiquement, et très temporairement) les ouvriers, crée aussi un renouveau de l'activité des corporations à Paris (Gossez, 1968). L'absence, dans un premier temps, d'une véritable presse ouvrière liée aux corporations rend cette activité moins visible (Gossez, 1966), d'autant que les principaux récits et témoignages par lesquels les événements révolutionnaires nous sont connus sont le fait d'observateurs qui, même les plus lucides comme Marie d'Agoult ou Karl Marx (Bernstein, 1939 ; Riot-Sarcey, 2014), n'ont pas de liens avec les corporations parisiennes². Or si, pour Marx, les clubs sont les lieux privilégiés de représentation de la classe ouvrière, ils en viennent peu à peu à être vus par des personnes plus ancrées dans le milieu corporatif comme « les parloirs de la bourgeoisie » (*Le Tocsin des travailleurs*, 7 juin 1848). Les porte-paroles ouvriers de la classe ouvrière ne se trouvent alors pas dans les clubs, mais dans les corporations parisiennes, et dans l'institution qui en émane : la Commission du Luxembourg, « parlement du travail » (Blanc, 1880, 1, p. 171) composé de délégués des corporations.

Cette institution est d'abord le résultat d'un compromis entre les ouvriers parisiens insurgés et le nouveau Gouvernement provisoire, dont la majorité des membres, plutôt proches de la tendance du *National*, sont hostiles au socialisme. Refusant de quitter la rue sans avoir obtenu de solution face au chômage qui les touche, les ouvriers obtiennent le 25 février la reconnaissance par le Gouvernement provisoire du droit au travail. Cette promesse se concrétise bientôt par la création d'ateliers de secours dits Ateliers nationaux (MacKay, 1933), à rebours de l'idée pourtant présente dans le décret du 25 février de résoudre le problème du chômage en favorisant l'association ouvrière, dans la lignée des projets mûris sous la monarchie de Juillet. Mais cela ne suffit pas à éteindre les manifestations ouvrières, qui réclament un ministère du travail, ce que la majorité du Gouvernement provisoire refuse. L'idée est alors proposée, à l'initiative des membres du Gouvernement provisoire les plus conservateurs, de créer plutôt une commission de réflexion sur la réforme sociale, la Commission de gouvernement pour les travailleurs, présidée par Louis Blanc et Albert. Il s'agit alors certainement d'un moyen pour les membres du gouvernement les plus conservateurs de se débarrasser des ouvriers insurgés et de leurs relais au gouvernement.

Nommée le 28 février, la Commission siège à partir du 2 mars dans la Chambre des Pairs, au Palais du Luxembourg, un symbole marquant l'élévation des travailleurs à la plus haute des dignités (Bruand, 2006). Elle est composée d'élus des corps d'état, trois hommes par métier, qui ont été choisis dans des réunions d'ouvriers de métier qui se sont tenues dans les lieux de sociabilité qui leur sont propres, souvent des cabarets situés aux barrières de Paris. Les femmes d'abord exclues conquièrent rapidement le droit d'avoir des déléguées auprès de la Commission, même si l'institution reste globalement masculine. De prime abord, cette

² Cela ne veut pas nécessairement dire qu'ils n'ont pas de liens avec des ouvriers. Karl Marx en particulier fréquente des travailleurs au sein du Club des ouvriers allemands et dans des clubs républicains radicaux comme la Société des droits de l'homme. Mais le monde spécifique des corporations lui est étranger.

commission apparaît être un épiphénomène. D'une part, elle siège deux mois à peine, puisqu'elle est brutalement dissoute et ses papiers sont confisqués après la manifestation du 15 mai 1848, qui voit l'invasion de l'Assemblée nationale nouvellement élue par des manifestants parisiens. Et d'autre part, d'un point de vue légal, c'est un simple comité de réflexion, qui détourne les ouvriers des corporations d'autres formes d'action, ce qui lui vaut les critiques acerbes de nombreux commentateurs, dont Karl Marx :

« À côté du ministère des Finances, du Commerce, des Travaux publics, à côté de la Banque et de la Bourse s'élevait une *synagogue socialiste* dont les grands prêtres, Louis Blanc et Albert, avaient pour tâche de découvrir la terre promise, d'annoncer le nouvel évangile et de donner de l'occupation au prolétariat parisien. À la différence de tout pouvoir d'État profane, ils ne disposaient d'aucun budget, d'aucun pouvoir exécutif. C'est avec leur tête qu'ils devaient briser les piliers de la société bourgeoise. Pendant que le Luxembourg cherchait la pierre philosophale, à l'Hôtel de Ville on frappait la monnaie qui avait cours. » (Marx, 2007, p. 20)

Cependant, ce jugement, porté à partir d'une situation d'extériorité par rapport au monde des ouvriers de métier parisiens, peine à rendre compte de l'expérience du Luxembourg et de sa portée (Gossez, 1968; Hayat, 2014). En effet, la Commission du Luxembourg, loin de n'être qu'un comité de réflexion, devient aussi et surtout un lieu d'apparition et d'organisation d'une représentation officielle de la classe ouvrière. Les délégués des corporations, portant dans la Commission la parole de leur métier, deviennent au sein de celle-ci des porte-paroles officiels des travailleurs. Lors de la première séance de la Commission, les porte-paroles des métiers refusent de discuter abstraitement de l'organisation du travail tant que leurs revendications d'une réduction de la journée de travail et de l'abolition du marchandage ne sont pas entendues, et ils menacent de se mettre en grève. La première réalisation de la Commission du Luxembourg est donc de faire adopter, sous la pression de ses membres, une législation sociale adéquate aux revendications des ouvriers et de mettre en place les conditions d'une conciliation entre les porte-paroles des ouvriers et ceux des patrons pour que cette législation soit effectivement appliquée. Dans ses quelques semaines d'existence, la Commission devient un espace autonome de résolution des conflits du travail, à la manière prud'homale. Cette fonction d'arbitrage, absente du mandat initial de la Commission, est imposée par les porte-paroles ouvriers, et se situe dans la continuité de leurs revendications constantes, proto-syndicales, qu'on a vu se développer sous la monarchie de Juillet.

Mais surtout, au-delà de ça, la Commission du Luxembourg donne aux ouvriers de métier des porte-paroles officiels, une direction centralisée, capable de devenir une force politique propre, notamment en donnant des consignes de vote pour l'Assemblée. Ce rôle n'est pas joué par l'organe exécutif officiel de la Commission, un comité de dix délégués tiré au sort, ni même par la présidence, assurée par Louis Blanc et Albert, ou par les secrétaires, les socialistes François Vidal et Constantin Pecqueur, principaux rédacteurs du projet de réforme finalement proposé par la Commission du Luxembourg à l'Assemblée (Blanc, 1849 ; Cahen, 1897 ; Bruand, 2006 ; Hower, 2019). L'émergence de porte-paroles ouvriers de la classe ouvrière est plutôt le résultat d'un coup de force d'une partie des délégués des corporations, qui décident en mars de former un Comité central des ouvriers du département de la Seine, en s'autorisant de leur participation à la Commission du Luxembourg. Le premier président en est Louis Parmentier, un des fondateurs de la Société typographique parisienne, mais aussi de l'imprimerie coopérative l'Industrie fraternelle. Rapidement dans ce groupe prend de l'importance Pierre Vinçard, graveur sur bijoux, qui a une longue expérience de la presse ouvrière, ayant collaboré sous la monarchie de Juillet à *La Ruche populaire*, journal ouvrier dirigé par son oncle, le chansonnier Jules Vinçard, puis à *L'Union* et à *La Fraternité* de 1845,

sous-titré « organe des intérêts du peuple, journal de réorganisation sociale et de politique générale », puis « organe du communisme », dont il est l'éditeur.

Le Comité central des ouvriers du département de la Seine, composé d'ouvriers élus sur une base de métier, entend bien prendre en charge la direction de la classe ouvrière en tant que classe, désigner des candidats ouvriers à l'Assemblée constituante et les faire élire, c'est-à-dire en un mot former un parti politique ouvrier, un but dont témoigne le texte de constitution du Comité, publié le 27 mars 1848 :

« Les délégués (ouvriers) [sic] du Luxembourg à leurs commettants.

Citoyens,

La jouissance des libertés, attribuée exclusivement à la bourgeoisie sous le régime déchu, nous avait permis à peine d'ébaucher dans l'ombre quelques essais d'organisation. La Révolution nous a pris au dépourvu, et, tout au plus, avons-nous le temps de nous entendre et de nous connaître pour assurer le triomphe de la démocratie dans les prochaines élections. Vos délégués, envoyés par vous pour traiter au Luxembourg, de concert avec le Gouvernement, l'importante question de l'organisation du travail, se sont réunis en assemblée extraordinaire pour aviser aux moyens de constituer un comité dirigeant et de donner une centralisation à toutes les forces populaires, livrées jusqu'à ce jour à l'isolement. [...] Le plus sûr moyen [...] d'assurer le triomphe de la Révolution, c'est de nous donner d'urgence une ORGANISATION UNITAIRE. » (*Les Murailles révolutionnaires*, 1856, p. 927)

Et suivent les articles constitutifs du Comité. Pour la première fois, des ouvriers sélectionnés pour être les porte-paroles de leur métier au sein d'une institution officielle décident de s'émanciper de leur mandat pour s'établir comme porte-paroles dans l'espace public de la classe ouvrière tout entière, sans référence aux métiers, aux corps d'état ou aux corporations.

Trois conceptions différentes de la classe ouvrière et de son rôle, ancrées en partie dans l'expérience de la monarchie de Juillet, vont donc de pair, en 1848, avec trois rapports différents à la parole ouvrière et à la définition de qui peut la porter. Pour les républicains tricolores du *National*, cette parole n'a pas lieu d'être en tant que telle, l'extension du suffrage ayant fait des ouvriers des citoyens comme les autres, dont les tentatives d'organisation doivent être rejetées comme corporatives et rétrogrades, dans l'esprit de la loi Le Chapelier de 1791. Pour les républicains rouges, proches de la Réforme ou du mouvement clubiste, les intérêts de la classe ouvrière doivent être au cœur de la République, non seulement par l'extension du suffrage, mais aussi par une politique spécifique, socialiste ou communiste, défendue par les révolutionnaires, véritables porte-paroles des ouvriers, qu'ils soient ou non ouvriers eux-mêmes. Enfin, des ouvriers issus des corporations se saisissent de la tentative d'organiser un parlement du travail au Luxembourg, initialement sous le contrôle de Louis Blanc au service de ses projets de réforme, pour mettre sur pied un véritable parti ouvrier, où des ouvriers élus pourraient porter la parole de l'ensemble des ouvriers, et conquérir une représentation spécifique à l'Assemblée constituante.

Ces trois manières de concevoir la classe ouvrière et les façons de parler en son nom irriguent le républicanisme et le socialisme après 1848, traversant ses différents courants et y provoquant régulièrement des controverses. Il serait sûrement excessif d'y voir la naissance de trois gauches distinctes, d'autant que la question des formes du porte-parolat de la classe ouvrière ne recouvre que partiellement celle des buts que doivent se donner les organisations dans lesquelles ce porte-parolat s'inscrit. Ainsi, le Comité central des ouvriers du département de la Seine, d'abord constitué en vue de l'élection, se transforme en juin 1848 en une association, la Société des corporations réunies, qui vise non seulement à créer une force électorale ouvrière, mais aussi et

surtout à organiser directement le travail, la production et la consommation, en dehors de l'Etat. Cette voie de l'association ouvrière se poursuit après l'échec de l'insurrection de juin 1848, à travers une myriade d'associations de production en partie soutenues par l'État, et des projets d'association d'associations, comme l'*Union des associations de travailleurs* de Jeanne Deroin et Pauline Rolland. Il se crée bien une affinité, à partir de 1848, entre association de travailleurs et promotion d'un porte-parolat ouvrier de la classe ouvrière, dont on peut suivre la trace jusqu'à la section française de l'Internationale, puis dans la Commune de Paris et dans l'anarcho-syndicalisme. Mais cette voie n'est jamais unifiée, comme en témoignent les oppositions croissantes au cours du siècle entre coopérativisme et syndicalisme, ni hégémonique, l'idée de parti ouvrier visant la conquête du pouvoir réapparaissant en France sous la Troisième République. La question de savoir qui peut parler au nom de la classe ouvrière, et dans quel but, se pose concrètement, pour la première fois, à l'épreuve de l'épisode révolutionnaire de 1848 ; elle reste jusqu'aujourd'hui un enjeu fondamental pour la représentation de la classe ouvrière, et au-delà, de tous les groupes sociaux, en particulier dominés.

Bibliographie

- Agulhon M., *1848 ou L'apprentissage de la République : 1848-1852*, Paris, Le Seuil, 2002.
- Amann P.-H., *Revolution and Mass Democracy : The Paris Club Movement in 1848*, Princeton, Princeton University Press, 1975.
- Ambroise-Rendu A.-C., « Les journaux du printemps 1848 : une révolution médiatique en trompe-l'œil », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 19, 1999, p. 35-64.
- Berlanstein L.-R., « The Distinctiveness of the Nineteenth-Century French Labor Movement », *The Journal of Modern History*, 64 (4), 1992, p. 660-685.
- Bernstein S., « Marx in Paris, 1848 : A Neglected Chapter », *Science & Society*, 3 (3), 1939, p. 323-355.
- Blanc L., *La révolution de février au Luxembourg*, Paris, Michel Lévy Frères, 1849.
- Blanc L., *Histoire de la Révolution de 1848*, vol. 1, Paris, Marpon et Flammarion, 1880.
- Bouchet T., V. Bourdeau, E. Castleton, L. Frobert et F. Jarrige (dir.), *Quand les socialistes inventaient l'avenir : Presse, théories et expériences, 1825-1860*, Paris, La Découverte, 2015.
- Bourdieu P., « La représentation politique – éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 36-37, 1981, p. 3-24.
- Bourdieu P., « Délégation et fétichisme politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52-53, 1984a, p. 49-55.
- Bourdieu P., « Espace social et genèse des "classes" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1984b, 52-53, p. 3-12.
- Bruand F., « La Commission du Luxembourg en 1848 » dans F. Démier (dir.), *Louis Blanc : un socialiste en République*, Paris, Créaphis, 2006, p. 107-131.
- Cahen G., « Louis Blanc et la Commission du Luxembourg ». *Annales de l'Ecole libre des sciences politiques*, 4, 1897, p. 187-225, 362-380 et 459-481.
- Caron J.-C., « Les clubs de 1848 », dans J.-J. Becker et G. Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, vol. 1, Paris, La Découverte, p. 182-188, 2004.
- Castel R., *Les métamorphoses de la question sociale: une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.
- Cerutti S., « Le linguistic turn en Angleterre. Notes sur un débat et ses censures », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, 5, 1997, p. 125-140.
- Chevalier L., *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, Perrin, 2002.
- Christin O., *Vox populi: une histoire du vote avant le suffrage universel*. Paris, Seuil, 2014.
- Coste C., L. Frobert et M. Lauricella (dir.), *De la République de Constantin Pecqueur (1801-1887)*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2017.

- Cottureau A., « Justice et injustice ordinaire sur les lieux de travail d'après les audiences prud'homales (1806-1866) ». *Le Mouvement social*, 141, 1987, p. 25-59.
- Cottureau A., « The Fate of Collective Manufactures in the Industrial World: The Silk Industries of Lyons and London, 1800-1850 », dans Ch. F. Sabel et J. Zeitlin (dir.), *World of Possibilities: Flexibility and Mass Production in Western Industrialization*, Paris, Cambridge, Maison des Sciences de l'homme, Cambridge University Press, 1999, p. 75-152.
- Cuvillier A., *Un journal d'ouvriers, « L'Atelier » (1840-1850)*, Paris, F. Alcan, 1914.
- Déloye Y., « Se présenter pour représenter. Enquête sur les professions de foi électorales de 1848 », dans M. Offerlé (dir.), *La profession politique XIXe-XXe siècle*, Paris, Belin, 1999, p. 231-54.
- Dewerpe A., *Le Monde du travail en France, 1800-1950*, Paris, A. Colin, 1989.
- Doctrine de Saint-Simon. Exposition. Première année. 1828-1829*. 2nd éd., Paris, Au Bureau de l'Organisateur, 1830.
- Dutoya V. et S. Hayat, « Prétendre représenter. La construction sociale de la représentation politique ». *Revue française de science politique*, 66 (1), 2016, p. 7-25.
- Eley G., « De l'histoire sociale au "tournant linguistique" dans l'historiographie anglo-américaine des années 1980 », *Genèses*, 7, 1992, p. 163-93.
- Fauré Ch., « Doléances, déclarations et pétitions, trois formes de la parole publique des femmes sous la Révolution ». *Annales historiques de la Révolution française*, 344, 2006, p. 5-25.
- Frobert L., *Les Canuts ou La démocratie turbulente: Lyon, 1831-1834*. Paris, Tallandier, 2009.
- Frobert L. (dir.), « *L'Écho de la fabrique* »: naissance de la presse ouvrière à Lyon, 1831-1834, Lyon, ENS éd., Institut d'histoire du livre, 2010.
- Frobert L. et G. Sheridan, *Le solitaire du ravin: Pierre Charnier (1795 - 1857), canut lyonnais et prud'homme tisseur*, Lyon, ENS éd., 2014.
- Geerkens É., N. Hatzfeld, I. Lespinet-Moret et X. Vigna (dir.), *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine: entre pratiques scientifiques et passions politiques*, Paris, La Découverte, 2019.
- Ginzburg C., « Représentation: le mot, l'idée, la chose ». *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 46 (6), 1991, p. 1219-34.
- Gossez R., « Presse parisienne à destination des ouvriers, 1848-1851 », dans J. Godechot (dir.), *La presse ouvrière, 1819-1850: Angleterre, États-Unis, France, Belgique, Italie, Allemagne, Tchécoslovaquie, Hongrie*, Bures-sur-Yvette, Société d'histoire de la Révolution de 1848, 1966, p. 123-90.
- Gossez R., *Les ouvriers de Paris. 1: L'Organisation, 1848-1851*, Paris, Société d'histoire de la Révolution de 1848, 1968.
- Gribaudo M., *Paris ville ouvrière: une histoire occultée (1789-1848)*, Paris, La Découverte, 2014.
- Gribaudo M. et M. Riot-Sarcey, *1848, la révolution oubliée*, Paris, La Découverte, 2008.
- Guicheteau S., *Les ouvriers en France 1700-1835*, Paris, Armand Colin, 2014.
- Guillaume A., *La naissance de l'industrie à Paris: Entre sueurs et vapeurs. 1780-1930*, Seyssel, Champ Vallon, 2012.
- Guyver Ch., *The Second French Republic, 1848-1852: A Political Reinterpretation*, New York, Palgrave Macmillan, 2016.
- Hayat S., *Quand la République était révolutionnaire. Citoyenneté et représentation en 1848*. Paris, Seuil, 2014.
- Hayat S., C. Péneau et Y. Sintomer (dir.), *La représentation avant le gouvernement représentatif*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2020.
- Hewer J., « A Manifesto of Impossibilities? Workers, Politics, and the History of the Luxembourg Commission, February-May 1848 », Master Thesis, Auburn, Auburn University, 2019.

- Hoffmann H., *Repräsentation: Studien zur Wort- und Begriffsgeschichte von der Antike bis ins 19. Jahrhundert. Mit einer neuen Einleitung*, Berlin, Duncker & Humblot, 1973.
- Jarrige F. et M. Lauricella., « Un forum pour la classe ouvrière. L'expérience de L'Atelier », dans Th. Bouchet, V. Bourdeau, E. Castleton, L. Frobert et F. Jarrige (dir.), *Quand les socialistes inventaient l'avenir. 1825-1852*, Paris, La Découverte, 2015, p. 226-38.
- Judt T., *Marxism and the French left: studies in labour and politics in France 1830-1981*, Oxford, Clarendon Press, 1986.
- Kaplan S. L., *La Fin des corporations*, Paris, Fayard, 2001.
- Kaplan S. L. et C. J. Koepp (dir.), *Work in France: Representations, Meaning, Organization, and Practice*. Ithaca, Cornell University Press, 1986.
- Kaplan S. L. et Ph. Minard (dir.), *La France, malade du corporatisme ? : XVIIIe-XXe siècles*. Paris, Belin, 2004.
- Les Murailles révolutionnaires: collection complète des professions de foi, affiches, décrets, bulletins de la république*, Paris, J. Bry aîné, 1856.
- Loubère L. A., « The Intellectual Origins of French Jacobin Socialism », *International Review of Social History*, 4 (03), 1959, p. 415-31.
- MacKay D. C., *The National Workshops, a Study in the French Revolution of 1848*, Cambridge, Harvard University Press, 1933.
- Magraw R., *A History of the French Working Class*. Oxford, Blackwell, 1992.
- Manin B., *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion, 1996.
- Mansbridge J., « Les Noirs doivent-ils être représentés par des Noirs et les femmes par des femmes ? Un oui mesuré », *Raisons politiques*, 50, 2013, p. 53-77.
- Marx K., *Les Luttes de classes en France*, Paris, Gallimard, 2007.
- Marx K., *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, Nouveau Monde Editions, 2017.
- Moss B. H., *Aux origines du mouvement ouvrier français : le socialisme des ouvriers de métier, 1830-1914*, Paris, les Belles lettres, 1985.
- Noiriel G., *Les Ouvriers dans la société française: XIXe-XXe siècle*, Paris, Seuil, 1986.
- Offerlé M., *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien, 1994.
- Piguet M.-F., *Classe, histoire du mot et genèse du concept : des Physiocrates aux historiens de la Restauration*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1996.
- Pilbeam P. M., *The 1830 Revolution in France*, Basingstoke, MacMillan, 1991.
- Piquet J.-D., *L'émancipation des noirs dans la révolution française: 1789-1795*, Paris, Karthala Editions, 2002.
- Podlech A., « La représentation : une histoire du concept », *Trivium. Revue franco-allemande de sciences humaines et sociales - Deutsch-französische Zeitschrift für Geistes- und Sozialwissenschaften*, n° 16, 2014.
- Rancière J., *La Nuit des prolétaires. Archives du rêve ouvrier*, Paris, Fayard, 1981.
- Rancière J. et A. Faure, *La parole ouvrière : 1830-1851*, Paris, La Fabrique, 2007.
- Recueil complet des actes du gouvernement provisoire*, Paris, A. Durand, 1848.
- Riot-Sarcey M., « Marx et l'expérience singulière de 1848 », *Cités*, 59 (3), 2014, p. 75-87.
- Riot-Sarcey M., *Le procès de la liberté: une histoire souterraine du XIXe siècle en France*, Paris, La Découverte, 2016.
- Robert V., *Le temps des banquets : politique et symbolique d'une génération, 1818-1848*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2010.
- Saward M., *The Representative Claim*, Oxford, Oxford University Press, 2010.
- Scott J. W., *La citoyenne paradoxale : les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris, A. Michel, 1998.
- Sewell W. H., *Gens de métier et révolutions : le langage du travail, de l'Ancien régime à 1848*, Paris, Aubier-Montaigne, 1983.

- Sewell W. H., « Artisans, factory workers, and the formation of the French working class, 1789-1848 », dans A. R. Zolberg et I. Katznelson (dir.), *Working-class formation: nineteenth-century patterns in Western Europe and the United States*, Princeton, Princeton University Press, 1986, p. 45-70.
- Sheridan G. J., *The Social and Economic Foundations of Association among the Silk Weavers of Lyons, 1852-1870*, New York, Arno Press, 1981.
- Sintomer Y., « Les sens de la représentation politique : usages et mésusages d'une notion », *Raisons politiques*, 50, 2013, p. 13-34.
- Sintomer Y., « La représentation-incarnation : idéaltype et configurations historiques », *Raisons politiques*, 72, 2018, p. 21-52.
- Société des Amis du Peuple, *Procès des quinze*, Paris, A. Mie, 1832.
- Stedman Jones G., *Languages of Class: Studies in English Working Class History 1832-1982*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.
- Stedman Jones G., « De l'histoire sociale au tournant linguistique et au-delà. Où va l'historiographie britannique ? » *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 33, 2006, p. 143-66.
- Thompson E. P., *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Gallimard et Le Seuil, 1988.
- Truant C. M., *The Rites of Labor: Brotherhoods of Compagnonnage in Old and New Regime France*, Ithacan, Cornell University Press, 1994.
- Waling G., *1848: Clubkoorts en revolutie*, Nijmegen, Vantilt, Uitgeverij, 2016.
- Wassermann S., *Les Clubs de Barbès et de Blanqui en 1848*, Paris, É. Cornély, 1913.
- Williams M. S., *Voice, Trust, and Memory: Marginalized Groups and the Failings of Liberal Representations*, Princeton, Princeton University Press, 2000.
- Young I. M., *Inclusion and democracy*, Oxford, Oxford University Press, 2000.
- Zolberg A. R. et I. Katznelson (dir.), *Working-class formation: nineteenth-century patterns in Western Europe and the United States*, Princeton, Princeton University Press, 1986